RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique
de l'éducation

Évaluations 2026
Repères CM1

Résultats nationaux

Lauriane Magnino, Maude Mathieu, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2026-E22
Novembre 2026

Évaluations 2026
Repères CM1

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Lauriane Magnino, Maude Mathieu, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2026, l'ensemble des élèves de CM1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la quatrième année consécutive.

Par rapport à 2025, les résultats en français sont stables pour quatre des onze compétences évaluées et en baisse pour « comprendre un texte lu », « écrire des mots dictés », « mémoriser des temps de conjugaison », « identifier les principaux constituants de la phrase », « différencier les principales classes de mots », « accorder au sein du groupe nominal » et « identifier la relation sujet-verbe ». En mathématiques, par rapport à 2025, la réussite des élèves augmente pour deux compétences de numération (« reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » et « placer un nombre sur une ligne graduée ») et diminue pour « poser et effectuer des opérations ». Les résultats sont stables pour les quatre autres compétences évaluées.

Par rapport à 2023, la réussite des élèves en 2026 est stable pour trois des huit compétences comparables en français et en baisse pour « écrire des mots dictés », deux compétences lexicales (« savoir trouver des synonymes » et « savoir trouver des mots de la même famille ») et deux compétences grammaticales (« identifier les principaux constituants de la phrase » et « identifier la relation sujet-verbe »). En mathématiques, les résultats sont en hausse pour « placer un nombre sur une ligne graduée », « résoudre des problèmes » et les automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures »). Les résultats sont stables pour les deux autres compétences comparables (« écrire des nombres entiers » et « poser et calculer des opérations »).

Les compétences les mieux maîtrisées en français, sont la compréhension de textes entendus et la reconnaissance des mots de la même famille. Les compétences d'orthographe grammaticale (« mémoriser des temps de conjugaison » et « identifier la relation sujet-verbe ») et de grammaire (« identifier les principaux constituants de la phrase ») sont moins maîtrisées.

En mathématiques, le taux de maîtrise est le plus élevé pour « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » et le plus faible en automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures »).

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, l'identification de mots de la même famille est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en EP. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « écrire des mots dictés ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux en EP sont stables pour neuf compétences sur onze et en hausse pour « savoir trouver des mots de la même famille » et « accorder au sein du groupe nominal ».

Entre 2023 et 2026, en français, les écarts de performances sont stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, à l'exception de la compétence « savoir trouver des mots de la même famille », pour laquelle l'écart augmente. Ils sont également stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+ pour l'ensemble des compétences comparables.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables, à l'exception de la compétence « poser et effectuer des opérations », pour laquelle l'écart augmente, et de la compétence « mémoriser des faits numériques », pour laquelle il diminue.

Entre 2023 et 2026, en mathématiques, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour l'ensemble des compétences comparables.

En 2026, les filles présentent, en français, de meilleures performances que les garçons pour l'ensemble des compétences évaluées. En mathématiques, en début de CM1, les performances sont à l'avantage des garçons, à l'exception des opérations posées. Les écarts sont plus prononcés en mathématiques qu'en français. Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons en français diminuent pour la compétence « comprendre un texte lu », augmentent pour la compétence « comprendre un texte entendu » et sont stables pour les autres compétences. En mathématiques, les écarts sont stables pour l'ensemble des compétences.

Entre 2023 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables de français et de mathématiques.

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 10

↘ 2. Contenu 12

2.1 Méthodologie 12

2.1.1 Les concepteurs 12

2.1.2 Processus de construction 12

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 12

2.1.4 Domaines évalués en 2026 13

2.1.5 Comparabilité 15

2.1.6 Les expérimentations 15

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées 16

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM1 16

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 17

2.2.1 Méthodologie 17

2.2.2 Processus et principes 17

2.2.3 Description 17

2.2.4 Communication 19

↘ 3. Détermination des seuils 20

3.1 Méthodologie mise en œuvre 20

3.2 Données mobilisées 21

3.3 Seuils retenus 22

↘ 4. Résultats 24

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CM1 24

4.1.1 CM1 français, résultats 2026 24

4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2026 25

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023 26

4.1.3.1 Français 26

4.1.3.2 Mathématiques *27*
4.2 Résultats selon le sexe **28**
4.2.1 CM1 français, résultats 2026 selon le sexe 28
4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe 29
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le sexe 30
4.2.3.1 Français *30*
4.2.3.2 Mathématiques *31*
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement **33**
4.3.1 CM1 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 33
4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 35
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le secteur d'enseignement 36
4.3.3.1 Français *36*
4.3.3.2 Mathématiques *38*
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CM1 43
5.1 Participation **43**
5.2 Résultats **44**
5.2.1 Communication 44
5.2.2 Logistique 46
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 47
5.2.4 Passation des épreuves 48
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 49
5.2.6 Restitution des acquis des élèves 50
5.2.7 Bilan 51
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école 53
6.1 Participation **53**
6.2 Résultats **53**
6.2.1 Communication et logistique 53
6.2.2 Portail et restitutions 55
6.2.3 Exploitation des évaluations 56
6.2.4 Bilan 57
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) 58
7.1 Participation **58**
7.2 Résultats **58**
7.2.1 Communication et logistique 58

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences 60
7.2.3 Portail et restitutions 62
7.2.4 Pilotage et formation 64
7.2.5 Bilan 66

Références des publications de la DEPP 68

↘ ANNEXE I 72

↘ ANNEXE II 74

↘ 1. Introduction

En septembre 2026, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 30 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM1, 732 000 élèves ont ainsi été évalués, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Il s'agit de la neuvième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la quatrième édition de ce dispositif *Repères* CM1 et de la troisième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Lecture

- Lire à voix haute un texte
- Comprendre un texte lu

Oral

- Comprendre un texte entendu

Vocabulaire

- Savoir trouver des synonymes
- Savoir trouver des mots de la même famille
- Écrire des mots dictés

Grammaire et orthographe

- Identifier les principaux constituants de la phrase
- Différencier les principales classes de mots
- Accorder au sein du groupe nominal
- Identifier la relation sujet-verbe
- Mémoriser des temps de conjugaison

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans le domaine suivant :

Nombres, calcul et résolution de problèmes

- Écrire des nombres entiers
- Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive
- Placer un nombre sur une ligne graduée

– Poser et effectuer des opérations
– Mémoriser des faits numériques
– Mémoriser des procédures
– Résoudre des problèmes

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

– un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
– un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items sont plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de prendre une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie, département, circonscription et école.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CM1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les résultats de l'édition 2026 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM1 a eu lieu en septembre 2023. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2022.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CM1 ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. En 2026, les épreuves sont adossées aux programmes de français et de mathématiques du cycle 2 (BO n°41 du 31-10-2024). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se sont déroulées en début d'année scolaire entre le 7 et le 18 septembre 2026. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2026, en début de CM1, l'évaluation se compose de trois séquences en français (trois séquences collectives de 30 minutes, 28 minutes et 30 minutes et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives en mathématiques de 29 minutes.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école et par circonscription sont disponibles sur Archipel, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CM1 lors de l'année scolaire 2026-2027.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2026-2027

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Lecture	Manipuler des syllabes						
	Manipuler des phonèmes						
	Connaître le nom des lettres						
	Connaître le son des lettres						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
	Comprendre des phrases lues						
	Comprendre un texte lu						
Écriture	Écrire des syllabes dictées						
Oral	Comprendre des mots entendus						
	Comprendre des phrases entendues						
	Comprendre un texte entendu						
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des mots dictés						
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Accorder au sein du groupe nominal						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Mémoriser des temps de conjugaison						
	Accorder le sujet et le verbe						

Lecture : la compétence « manipuler des syllabes » a été évaluée en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CM1.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi – CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections						
	Lire des nombres entiers						
	Écrire des nombres entiers						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive						
	Comparer des nombres						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Lire des fractions et des nombres décimaux						
	Savoir interpréter et représenter des fractions						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Poser et effectuer des opérations						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Résoudre des problèmes						

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée en début de CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CM1.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CM1 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques. La comparabilité d'une année sur l'autre est ainsi maintenue pour l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2025 et 2026

Français CM1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Lecture	Lire à voix haute un texte	214			Néant
	Comprendre un texte lu	8			Néant
Oral	Comprendre un texte entendu	10			Néant
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes	8			Néant
	Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant
	Écrire des mots dictés	12			Néant
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant
	Identifier la relation sujet – verbe.	8			Néant
	Mémoriser des temps de conjugaison	12			Néant

Mathématiques CM1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Écrire des nombres entiers	12			Néant
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant
	Poser et effectuer des opérations	9			Néant
	Mémoriser des faits numériques	25			Néant
	Mémoriser des procédures	30			Néant
	Résoudre des problèmes	9			Néant

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée en début de CM1 en 2025 et en début de CM1 en 2026.
Source : DEPP, Repères CM1.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire présentant de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM1

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2026

Français et mathématiques		
Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	255	7 953
Public EP	71	2 664
Privé	52	1 710
Total	378	12 327

Lecture : l'échantillon est composé de 255 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2026 au CM1

Expérimentation en CM1 en septembre 2026 pour *Repères* CM1 septembre 2027		
Français		Compétences
1	Oral	Comprendre un texte entendu
Mathématiques		Compétences
1	Nombres, calcul et résolution de problèmes	Savoir placer des nombres sur une demi-droite graduée
2		Savoir interpréter, représenter, écrire et lire des fractions inférieures à 1
3		Savoir établir des égalités de fractions inférieures ou égales à 1
4		Partager une unité de longueur en fractions d'unité et mesurer des longueurs non entières par rapport à cette unité
5		Comparer des fractions inférieures à 1
6		Additionner et soustraire des fractions
7		Mémoriser des procédures
8		Résoudre des problèmes

Lecture : l'expérimentation en CM1 évalue une compétence en français et huit compétences en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CM1.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

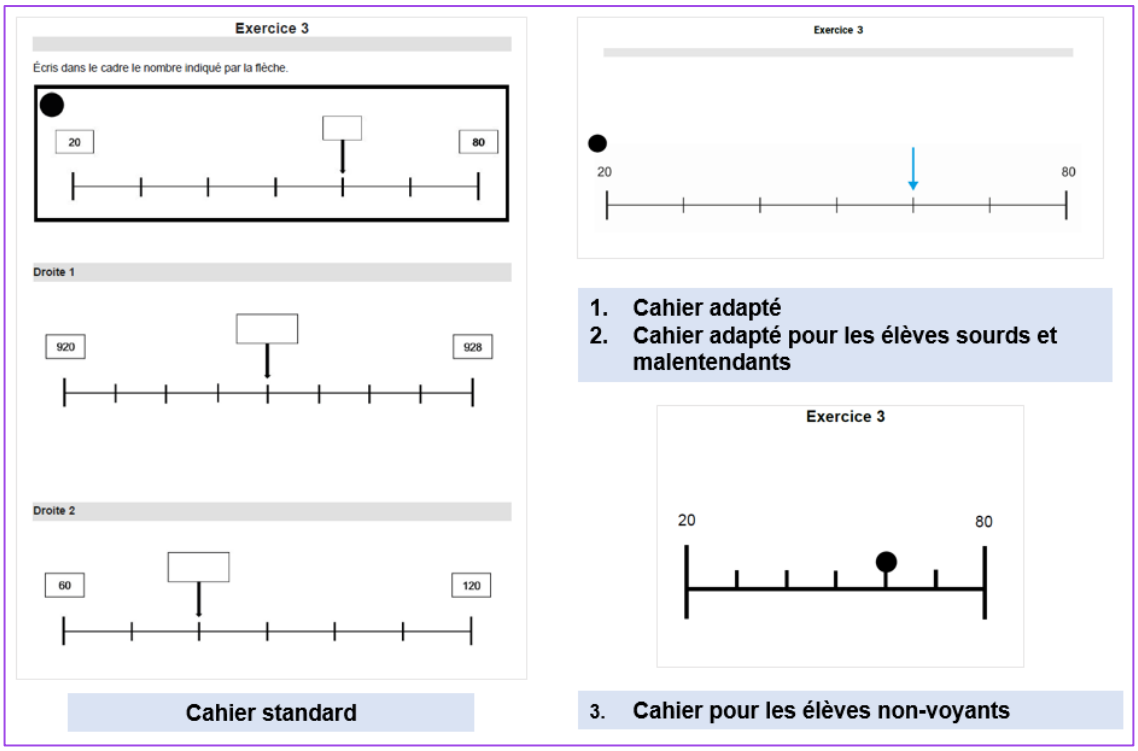
Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

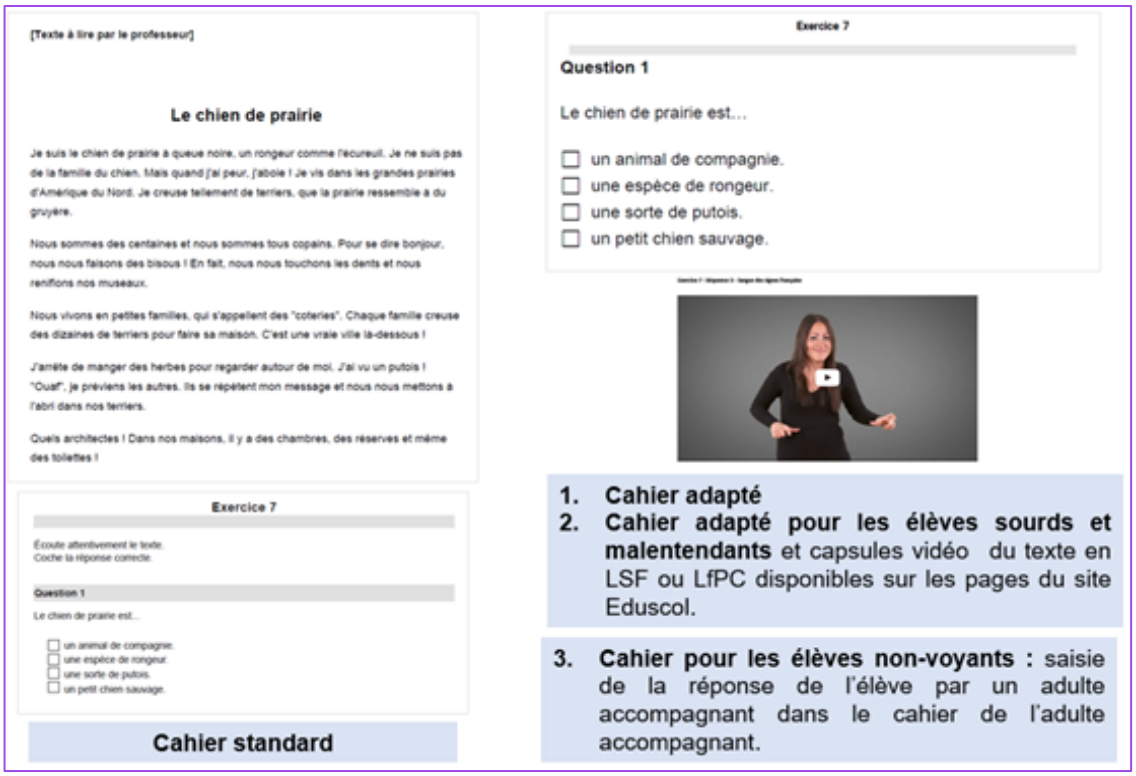
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques



Exemples d'adaptations en français

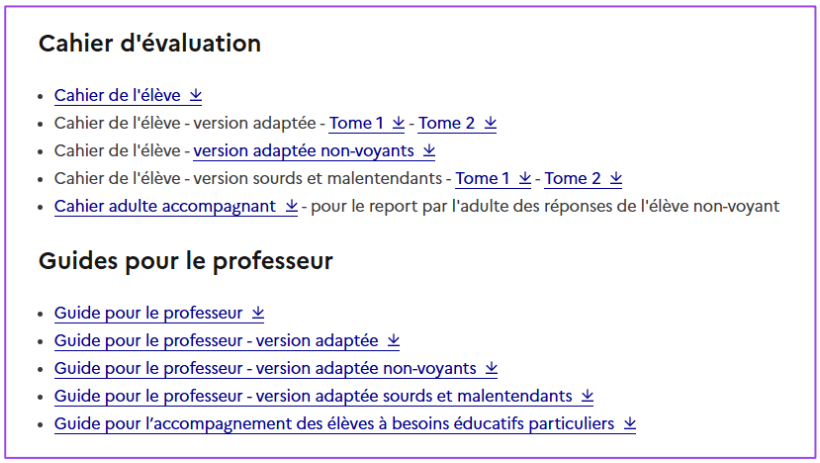


2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

Accès aux supports CM1





↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la plus adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

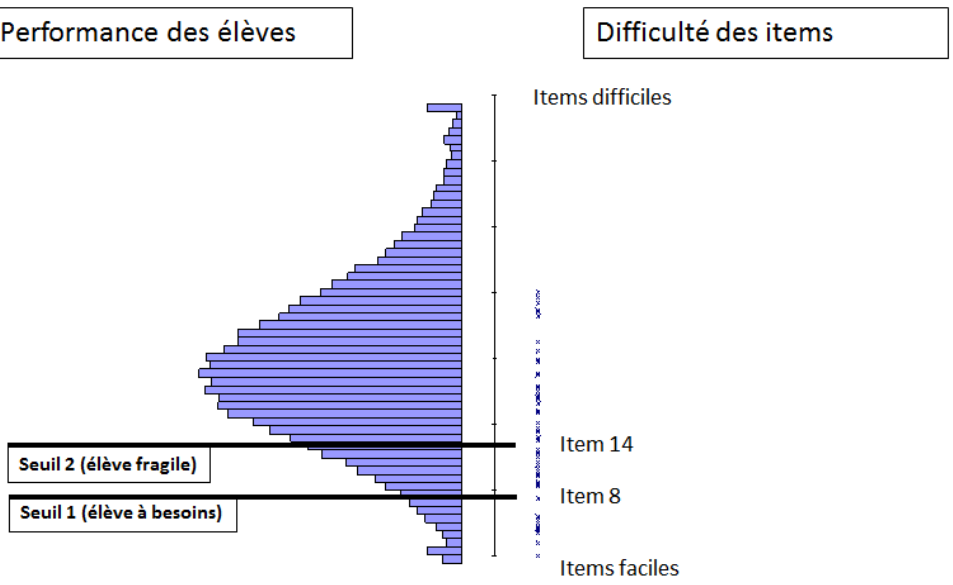
[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CM1, les contenus sont inchangés par rapport à 2025 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2025 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2026, les épreuves demeurent inchangées par rapport à 2025. Les seuils ont donc été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français CM1						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Lire à voix haute un texte	214 mots			Néant	69 mots *Attendus de fin de CE1*	89 mots *Attendus de fin de CE2*
Comprendre un texte lu	8			Néant	2	5
Comprendre un texte entendu	10			Néant	3	6
Savoir trouver des synonymes	8			Néant	2	5
Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant	3	5
Écrire des mots dictés	12			Néant	4	8
Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant	4	6
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	3	5
Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant	3	5
Identifier la relation sujet - verbe	8			Néant	4	6
Mémoriser des temps de conjugaison	12			Néant	3	6

Lecture : la compétence « lire à voix haute un texte » a été évaluée en début de CM1 en 2025 ainsi qu'en 2026 avec 214 items. Le seuil 1 correspond à 69 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CM1.

Mathématiques CM1						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres entiers	12			Néant	8	10
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant	5	8
Poser et effectuer des opérations	9			Néant	4	6
Mémoriser des faits numériques	25			Néant	7	11
Mémoriser des procédures	30			Néant	7	14
Résoudre des problèmes	9			Néant	2	5

Lecture : la compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée en début de CM1 en 2025 ainsi qu'en 2026. Le seuil 1 correspond à 8 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CM1.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CM1 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 19 octobre 2026. À cette date, le taux de saisie était de 96,6 % au niveau national, mais seulement de 4,2 % pour l'académie de Toulouse. Pour une analyse détaillée, les évolutions des résultats entre 2025 et 2026, hors académie de Toulouse, sont disponibles en annexe. Ces données confirment les tendances présentées ici et ne remettent pas en cause le diagnostic global.

Les évolutions des taux de maîtrise sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 1,0 point de pourcentage.

Les écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentés lorsqu'ils sont supérieurs ou égaux à 1,0 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage entre deux années successives et à 1,0 point de pourcentage sur une période plus longue.

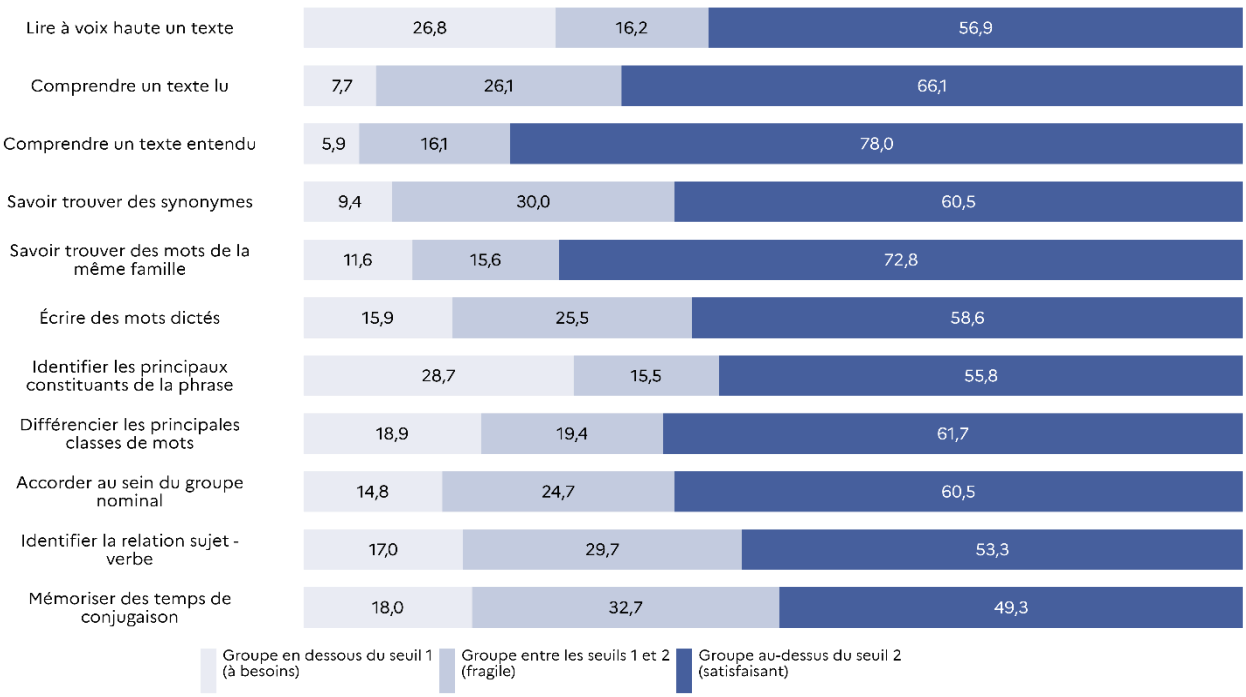
4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CM1

4.1.1 CM1 français, résultats 2026

Les compétences les mieux maîtrisées sont la compréhension orale de texte et la reconnaissance de mots de la même famille avec respectivement 78,0 % et 72,8 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (groupe au-dessus du seuil 2).

À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « mémoriser des temps de conjugaison », « identifier la relation sujet – verbe » et « identifier les principaux constituants de la phrase » avec respectivement 49,3 %, 53,3 % et 55,8 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, en septembre 2026 (en %)



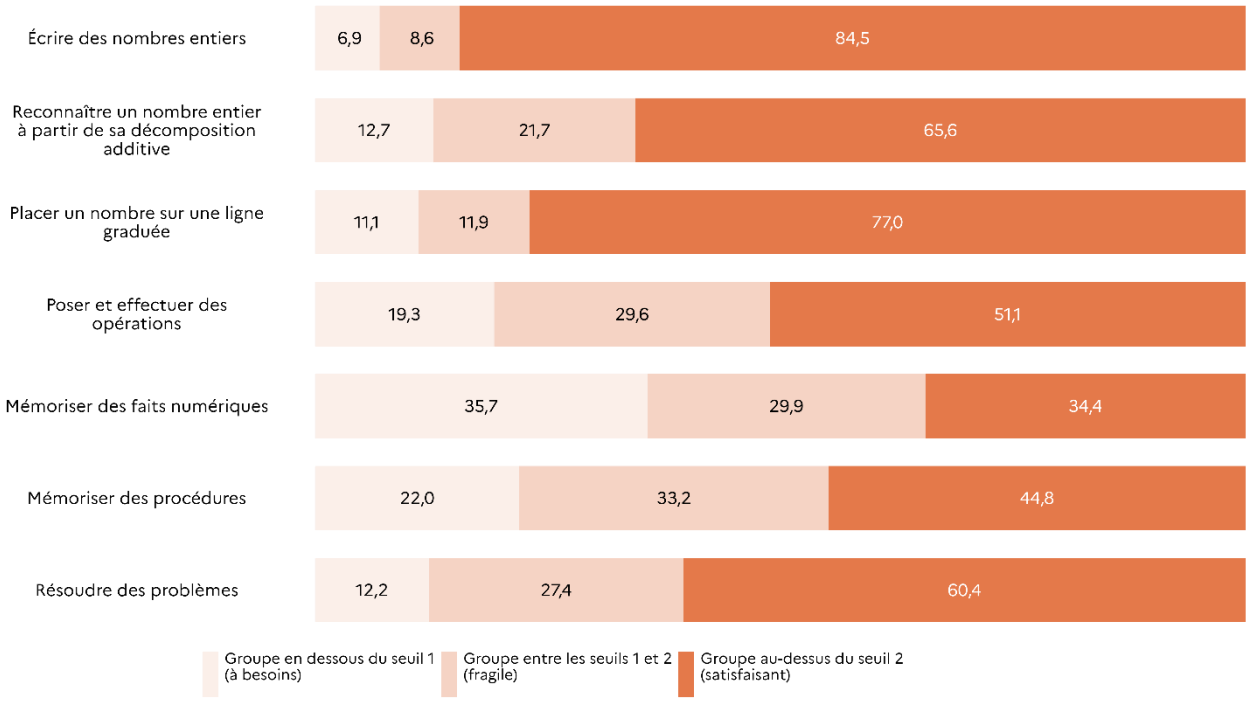
Lecture : en septembre 2026, 56,9 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2026

En mathématiques, les compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » sont les mieux maîtrisées (respectivement 84,5 % et 77,0 %).

Les automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », sont les compétences les moins maîtrisées (respectivement 34,4 % et 44,8 %). La maîtrise de la compétence de calcul posé est également plus faible (51,1 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, en septembre 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 84,5 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023

Les contenus des *Repères* CM1 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

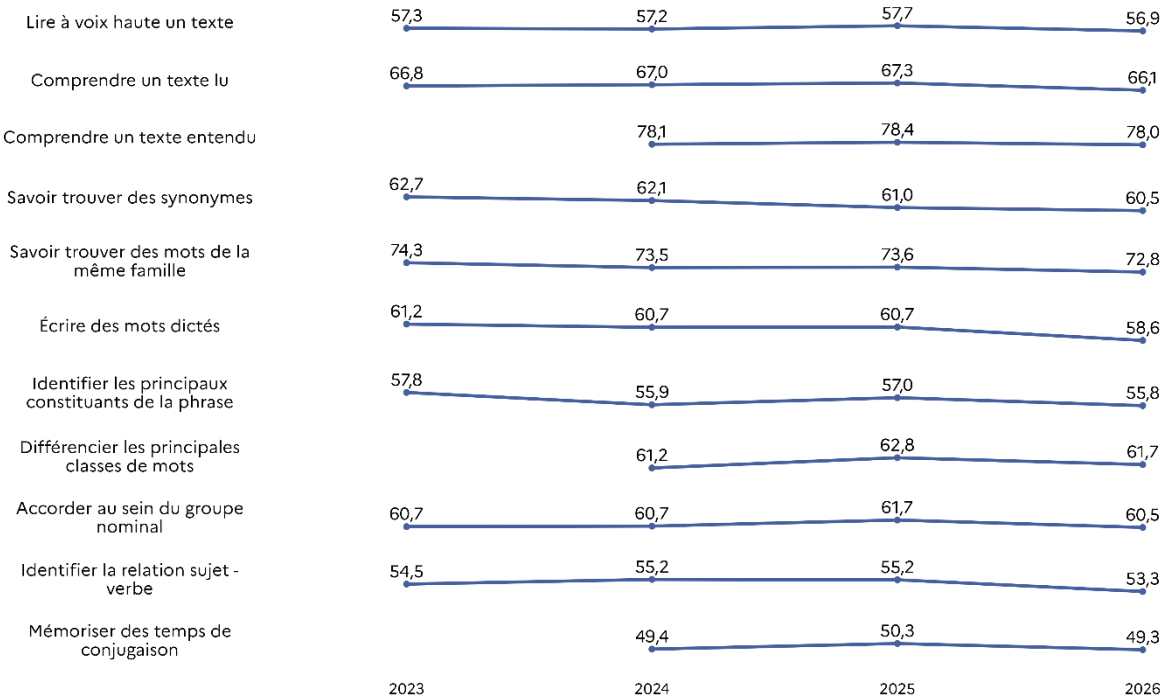
Par ailleurs, les compétences « différencier les principales classes de mots » et « mémoriser des temps de conjugaison » en français, ainsi que « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » en mathématiques, ne sont apparues qu'en 2024. Elles ne permettent donc une comparaison que sur trois années. La compétence « comprendre un texte entendu » a, quant à elle, été modifiée en 2024, ce qui empêche toute comparaison avec l'année antérieure.

4.1.3.1 Français

Entre 2023 et 2026, les performances des élèves diminuent pour cinq des huit compétences évaluées en français et sont stables pour les trois autres. Les baisses les plus marquées concernent les compétences « écrire des mots dictés », « savoir trouver des synonymes », ainsi que « identifier les principaux constituants de la phrase » (respectivement -2,6, -2,2 et -2,1 points). La maîtrise des compétences « savoir trouver des mots de la même famille » et « identifier la relation sujet - verbe » baisse également sur cette période (respectivement -1,5 et -1,2 point).

En 2026, par rapport à 2025, les performances diminuent pour sept des onze compétences évaluées et sont stables pour les autres. La maîtrise des compétences « écrire des mots dictés » et « identifier la relation sujet – verbe » baisse respectivement de -2,1 points et -1,8 point). Des baisses sont également observées pour les compétences « identifier les principaux constituants de la phrase » et « accorder au sein du groupe nominal » (-1,2 point chacune), pour « comprendre un texte lu » et « différencier les principales classes de mots » (-1,1 point chacune), ainsi que pour « mémoriser des temps de conjugaison » (-1,0 point).

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CM1, entre 2023 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 56,9 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte », contre 57,7 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

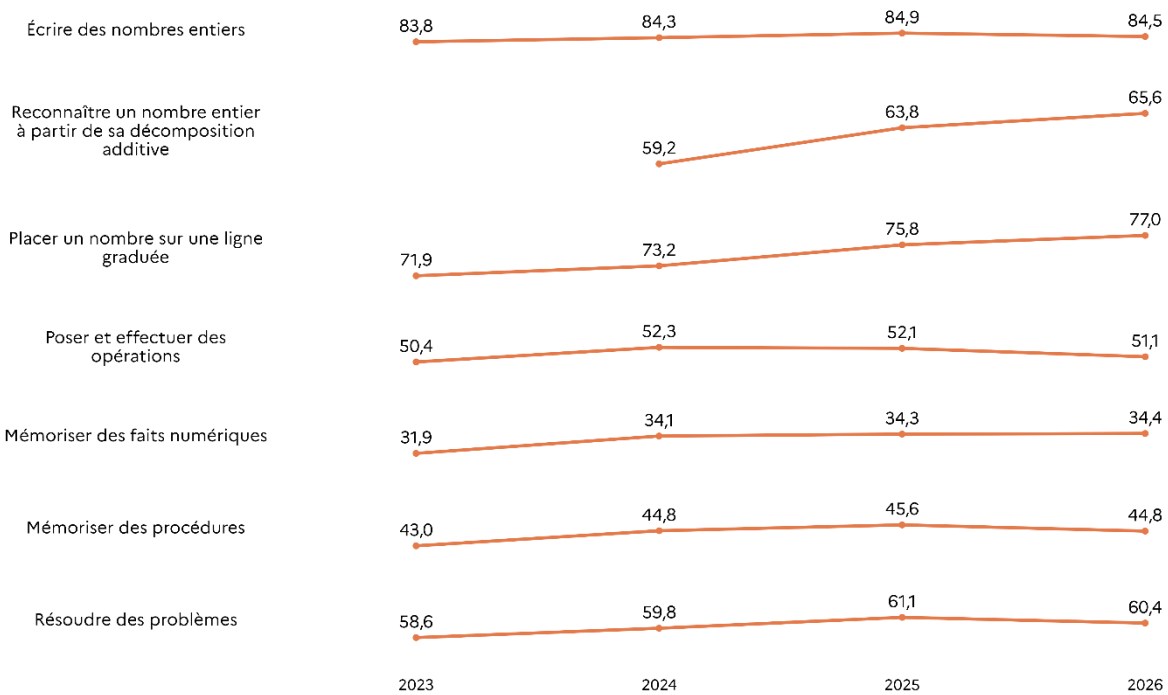
4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2023 et 2026, les performances des élèves augmentent pour quatre des six compétences comparables en mathématiques.

Les hausses les plus marquées concernent les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des faits numériques » (respectivement +5,0 et +2,5 points). La maîtrise des compétences « mémoriser des procédures » et « résoudre des problèmes » progresse sur cette période (+1,8 point chacune).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats augmentent pour deux des sept compétences comparables, baissent pour une compétence et sont stables pour les autres. Les hausses concernent les compétences « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement +1,8 et +1,2 point).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CM1, entre 2023 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 84,5 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 84,9 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM1 français, résultats 2026 selon le sexe

Pour l'ensemble des compétences évaluées en début de classe de CM1 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons. L'écart le plus élevé concerne la compréhension d'un texte lu et le plus faible la compréhension d'un texte entendu (respectivement 7,5 points et 1,3 point d'écart en faveur des filles).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	26,0	15,9	58,1	27,6	16,6	55,8
Comprendre un texte lu	6,2	23,8	70,0	9,1	28,4	62,5
Comprendre un texte entendu	5,3	16,0	78,7	6,5	16,1	77,4
Savoir trouver des synonymes	8,1	29,2	62,6	10,7	30,9	58,5
Savoir trouver des mots de la même famille	10,4	15,2	74,4	12,7	15,9	71,4
Écrire des mots dictés	13,7	25,4	60,9	17,8	25,7	56,5
Identifier les principaux constituants de la phrase	26,3	14,9	58,7	31,0	16,0	53,0
Différencier les principales classes de mots	17,0	18,8	64,2	20,7	20,0	59,3
Accorder au sein du groupe nominal	13,6	24,2	62,2	15,8	25,2	59,0
Identifier la relation sujet - verbe	14,3	28,8	56,9	19,6	30,5	49,9
Mémoriser des temps de conjugaison	16,6	32,1	51,2	19,2	33,4	47,5

Lecture : en septembre 2026, 26,0 % des filles, contre 27,6 % des garçons, sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM1, contrairement au français, les écarts de performances selon le sexe sont à l'avantage des garçons, à l'exception des opérations posées où les filles présentent de meilleures performances (+1,0 point en faveur des filles). Pour les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante varient entre 6,1 et 17,8 points.

Pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur à 10 points (respectivement 11,6 et 17,8 points).

Les écarts sont plus prononcés en mathématiques qu'en français.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	8,4	10,2	81,4	5,5	7,0	87,5
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	13,9	24,7	61,4	11,5	18,8	69,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	14,0	14,9	71,1	8,3	9,0	82,7
Poser et effectuer des opérations	18,3	30,0	51,6	20,1	29,3	50,6
Mémoriser des faits numériques	38,9	30,3	30,9	32,7	29,5	37,8
Mémoriser des procédures	26,0	38,2	35,8	18,0	28,4	53,6
Résoudre des problèmes	13,6	29,5	56,9	10,8	25,3	63,9

Lecture : en septembre 2026, 8,4 % des filles, contre 5,5 % des garçons, sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

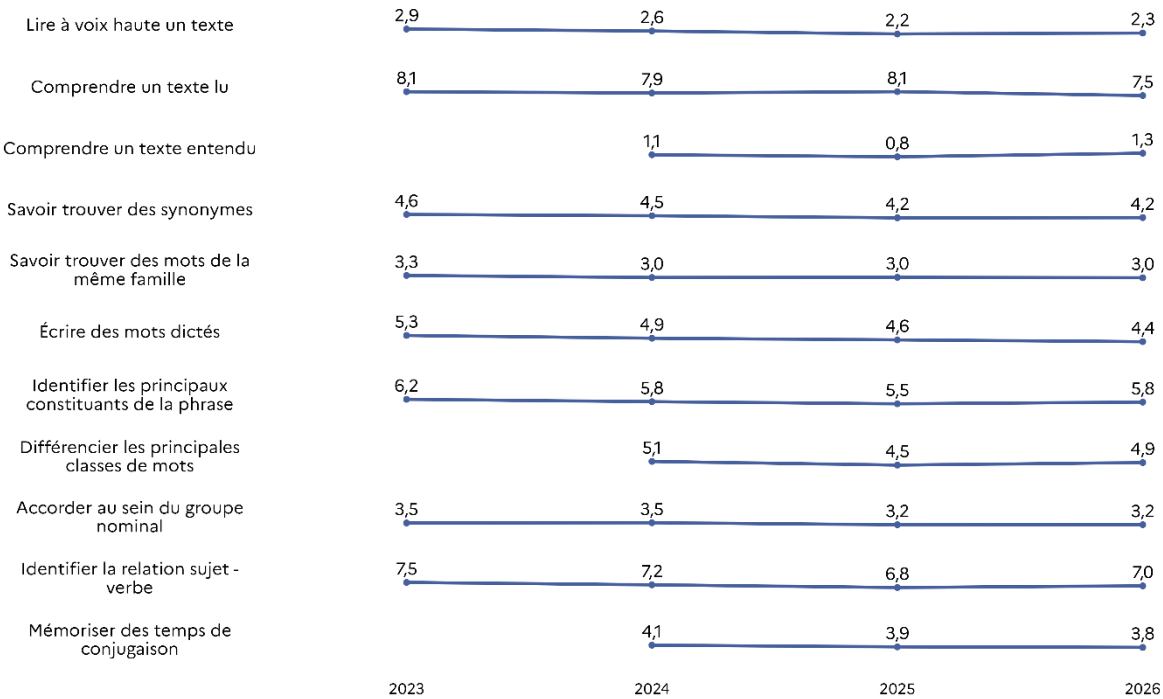
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2023 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts demeurent stables pour neuf des onze compétences évaluées. Pour la compétence « comprendre un texte lu », l'écart diminue (0,6 point), du fait d'une baisse du taux de maitrise des filles. L'écart pour « comprendre un texte entendu » augmente (0,5 point).

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons en début de CM1, depuis 2023 (en points de pourcentage)



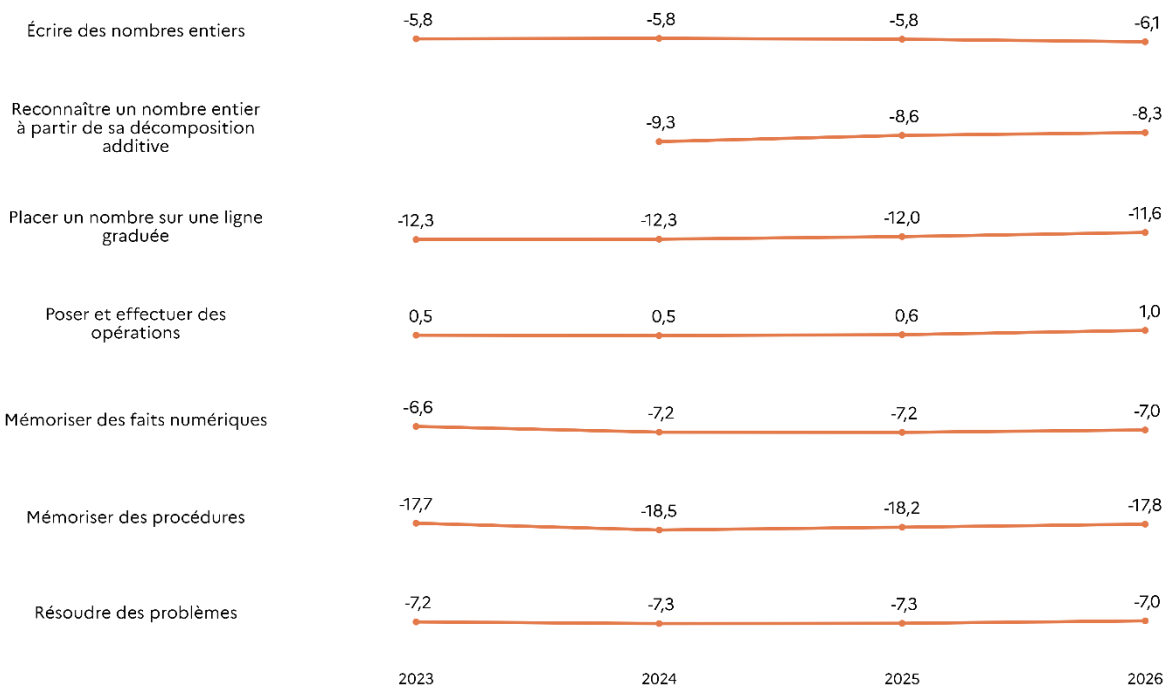
Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CM1 est de 2,3 points de pourcentage à la faveur des filles, contre 2,2 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2023 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour les six compétences comparables.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts demeurent stables pour toutes les compétences évaluées.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons en début de CM1, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CM1 est de 6,1 points de pourcentage à la faveur des garçons, contre 5,8 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre les filles et les garçons, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CM1 2025				Repères CM1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Filles	Garçons			Filles	Garçons		
Lire à voix haute un texte	58,9	56,7	2,2	6	58,1	55,8	2,3	6
Comprendre un texte lu	71,4	63,3	8,1	19	70,0	62,5	7,5	18
Comprendre un texte entendu	78,8	78,0	0,8	3	78,7	77,4	1,3	4
Savoir trouver des synonymes	63,1	59,0	4,2	11	62,6	58,5	4,2	10
Savoir trouver des mots de la même famille	75,2	72,1	3,0	8	74,4	71,4	3,0	8
Écrire des mots dictés	63,1	58,5	4,6	13	60,9	56,5	4,4	12
Identifier les principaux constituants de la phrase	59,9	54,3	5,5	12	58,7	53,0	5,8	13
Différencier les principales classes de mots	65,1	60,6	4,5	12	64,2	59,3	4,9	13
Accorder au sein du groupe nominal	63,4	60,1	3,2	9	62,2	59,0	3,2	9
Identifier la relation sujet - verbe	58,7	51,9	6,8	16	56,9	49,9	7,0	17
Mémoriser des temps de conjugaison	52,3	48,4	3,9	9	51,2	47,5	3,8	9
Écrire des nombres entiers	81,9	87,8	-5,8	-13	81,4	87,5	-6,1	-13
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	59,4	68,0	-8,6	-30	61,4	69,7	-8,3	-30
Placer un nombre sur une ligne graduée	69,7	81,7	-12,0	-35	71,1	82,7	-11,6	-35
Poser et effectuer des opérations	52,5	51,9	0,6	3	51,6	50,6	1,0	4
Mémoriser des faits numériques	30,7	37,9	-7,2	-17	30,9	37,8	-7,0	-17
Mémoriser des procédures	36,4	54,5	-18,2	-42	35,8	53,6	-17,8	-41
Résoudre des problèmes	57,4	64,7	-7,3	-17	56,9	63,9	-7,0	-16

Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre filles et garçons est de 2,3 points en faveur des filles. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 6/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 6 % de leur écart-type combiné)
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM1 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP en français pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 7,4 à 16,8 points en leur faveur.

L'écart le plus marqué concerne la compétence « savoir trouver des mots de la même famille » (16,8 points) et l'écart le plus faible la compétence « écrire des mots dictés » (7,4 points).

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont encore plus importants, variant de 13,4 points pour « écrire des mots dictés » à 26,3 points pour « savoir trouver des mots de la même famille ».

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	25,4	16,3	58,2	36,6	18,1	45,4	44,9	17,4	37,8	17,5	14,0	68,4
Comprendre un texte lu	6,6	25,3	68,1	13,1	33,7	53,3	17,9	36,0	46,1	4,0	19,9	76,1
Comprendre un texte entendu	4,6	15,1	80,2	11,6	23,2	65,2	17,5	25,5	57,0	2,2	10,6	87,2
Savoir trouver des synonymes	8,3	29,1	62,6	15,4	38,1	46,5	20,3	40,1	39,6	5,4	23,6	71,0
Savoir trouver des mots de la même famille	9,7	15,1	75,2	20,9	20,7	58,4	28,8	22,2	49,0	5,6	10,9	83,6
Écrire des mots dictés	14,9	25,9	59,2	21,5	26,7	51,8	28,1	26,2	45,7	10,2	22,5	67,4
Identifier les principaux constituants de la phrase	27,0	15,4	57,5	37,8	17,2	45,0	44,9	16,2	38,9	22,3	14,2	63,5
Différencier les principales classes de mots	18,0	19,5	62,5	26,0	21,7	52,3	31,9	22,1	45,9	11,7	15,8	72,5
Accorder au sein du groupe nominal	13,1	24,2	62,7	23,4	29,8	46,8	30,9	30,2	39,0	8,6	20,8	70,6
Identifier la relation sujet - verbe	15,6	29,9	54,5	25,3	31,6	43,0	32,8	30,7	36,5	9,8	26,7	63,5
Mémoriser des temps de conjugaison	16,5	33,0	50,6	26,8	35,3	37,9	34,5	34,0	31,5	10,5	29,1	60,5

Lecture : en septembre 2026, 25,4 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères.

4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP en mathématiques pour l'ensemble des compétences évaluées.

Au sein du secteur public, les écarts entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP sont les plus importants en résolution de problèmes (17,7 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 5,0 points pour « mémoriser des faits numériques » à 11,9 points pour « poser et effectuer des opérations ».

Les écarts sont plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP+ : ils varient de 5,6 points pour « mémoriser des faits numériques » à 25,1 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	5,9	8,2	86,0	11,7	11,3	77,0	16,3	12,2	71,6	4,0	7,0	89,0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	11,2	21,1	67,6	19,3	24,3	56,4	25,4	24,4	50,2	8,8	21,2	69,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	10,0	11,5	78,5	17,6	14,5	67,9	21,5	15,3	63,2	6,9	10,1	83,0
Poser et effectuer des opérations	17,9	29,5	52,6	27,6	31,7	40,7	33,6	30,7	35,6	12,7	28,1	59,1
Mémoriser des faits numériques	34,7	30,5	34,8	43,4	26,9	29,7	46,6	24,2	29,1	29,6	31,7	38,7
Mémoriser des procédures	20,6	33,3	46,0	29,9	32,8	37,4	34,6	30,7	34,8	16,5	34,3	49,2
Résoudre des problèmes	10,4	26,5	63,1	21,1	33,4	45,4	28,0	33,9	38,0	6,8	23,6	69,6

Lecture : en septembre 2026, 5,9 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2023, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

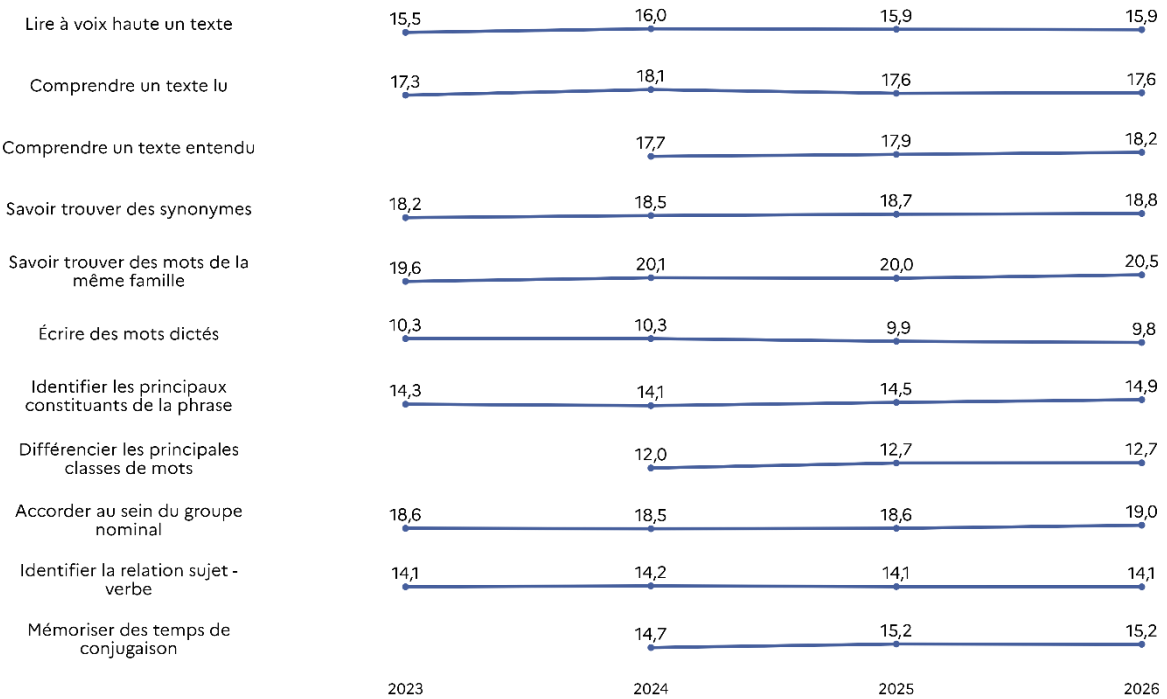
Entre 2023 et 2026, en français, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables, à l'exception de la compétence « savoir trouver des mots de la même famille », pour laquelle l'écart augmente de 1,0 point de pourcentage. Ils sont également stables entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP+ pour l'ensemble des compétences comparables.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour neuf compétences sur onze et en hausse pour deux compétences. Les hausses concernent « savoir trouver des mots de la même famille » et « accorder au sein du groupe nominal » (+0,5 point chacune).

Les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

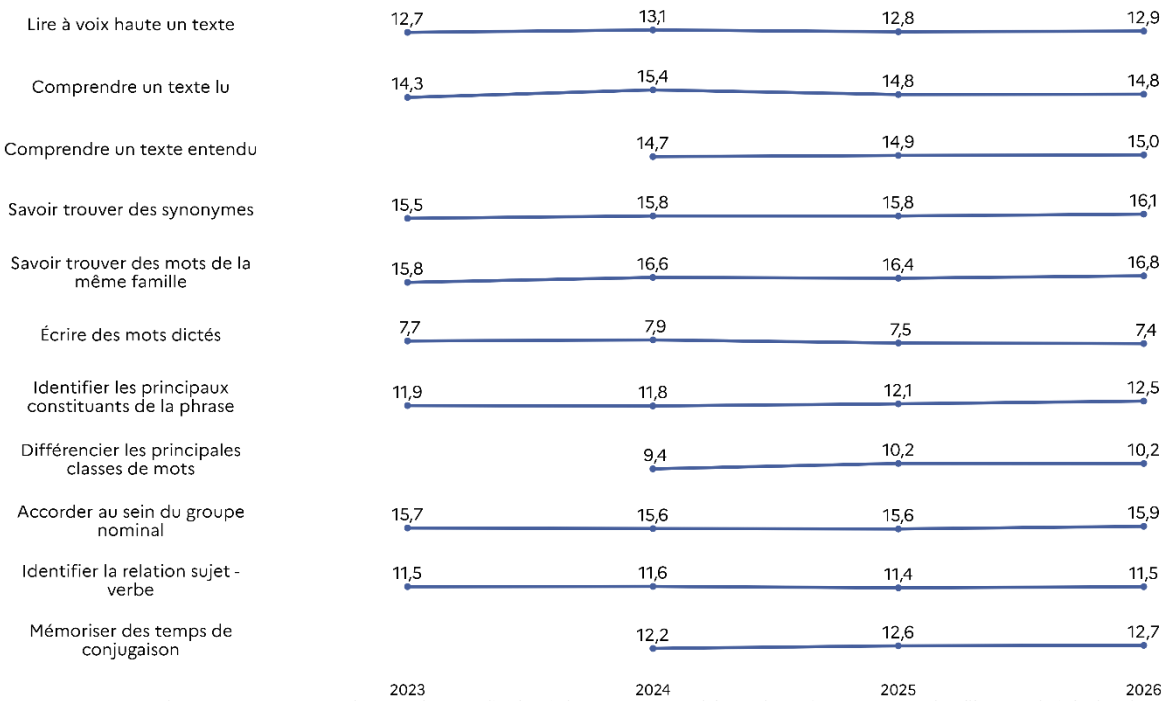
Les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont stables pour huit des onze compétences et en hausse pour les trois autres compétences. Les hausses des écarts concernent « comprendre un texte entendu », « savoir trouver des mots de la même famille » et « accorder au sein du groupe nominal » (respectivement +0,6, +0,7 et +0,5 point).

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



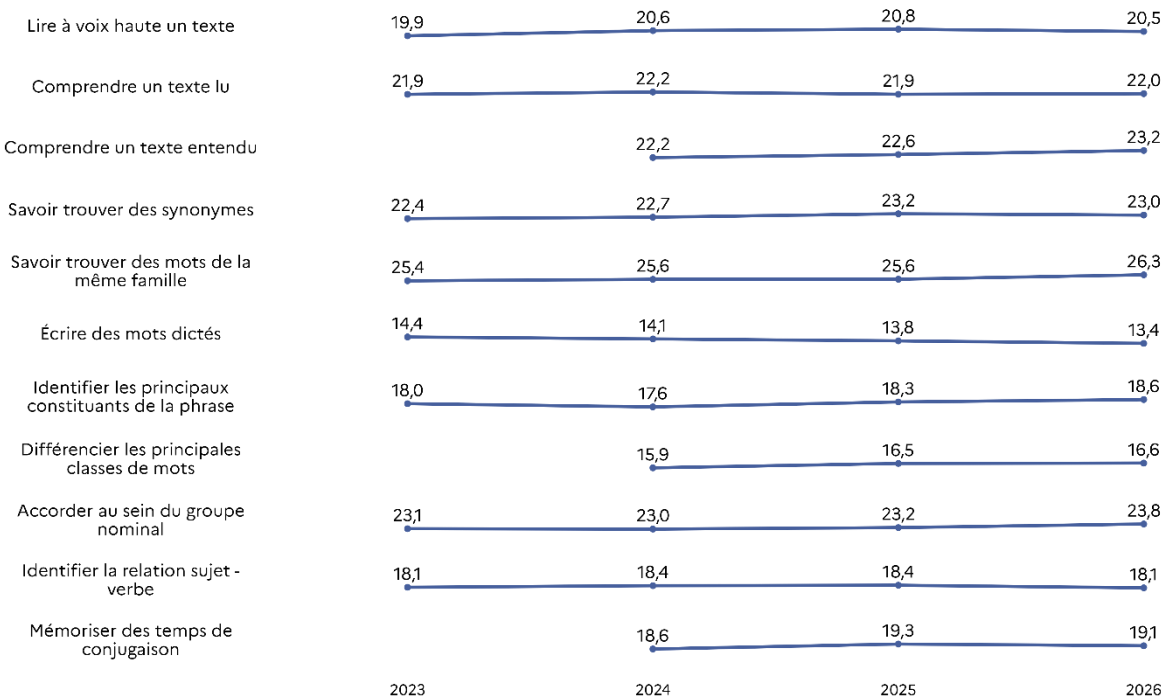
Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 15,9 points de pourcentage, le même qu'en 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,9 points de pourcentage, contre 12,8 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 20,5 points de pourcentage, contre 20,8 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2023 et 2026, en mathématiques, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP ou en REP sont stables pour l'ensemble des compétences comparables, à l'exception de la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée », pour laquelle l'écart entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ diminue de 1,0 point de pourcentage.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables, à l'exception de la compétence « poser et effectuer des opérations » pour laquelle l'écart augmente de 0,7 point et la compétence « mémoriser des faits numériques » pour laquelle l'écart diminue de 0,6 point.

Pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts sont stables, à l'exception des compétences « poser et effectuer des opérations » et « résoudre des problèmes », pour lesquelles les écarts augmentent respectivement de 1,0 point et 0,5 point.

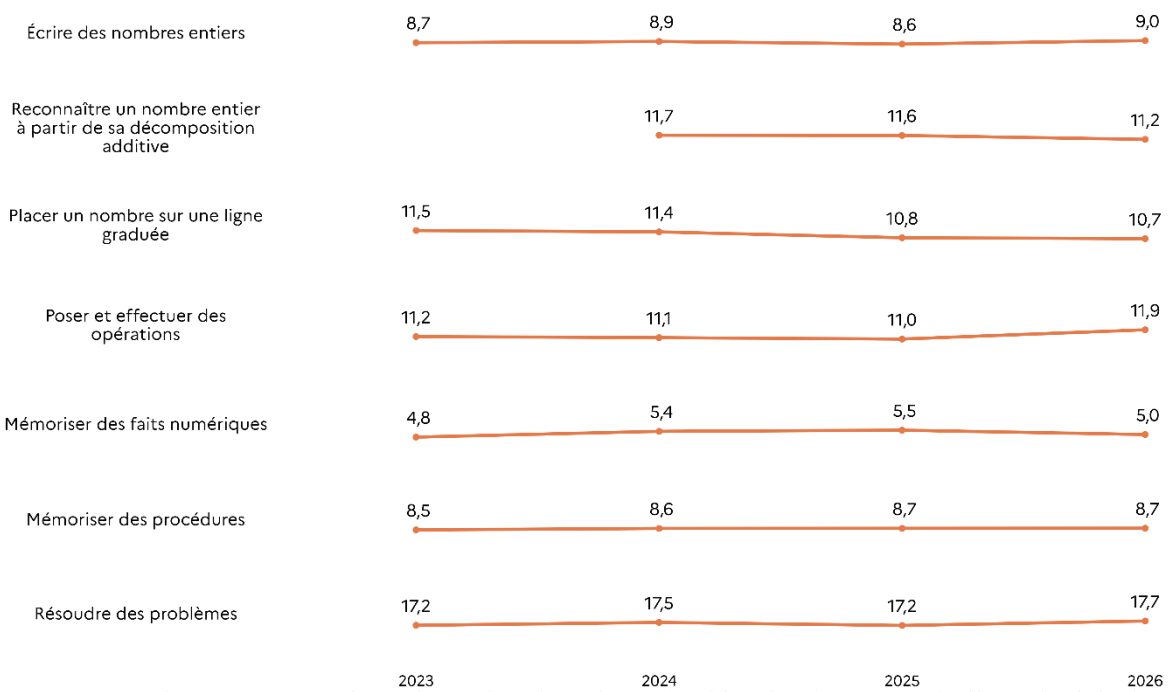
Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts sont stables, à l'exception des compétences « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » pour lesquelles les écarts diminuent respectivement de 0,7 et 0,5 point de pourcentage.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



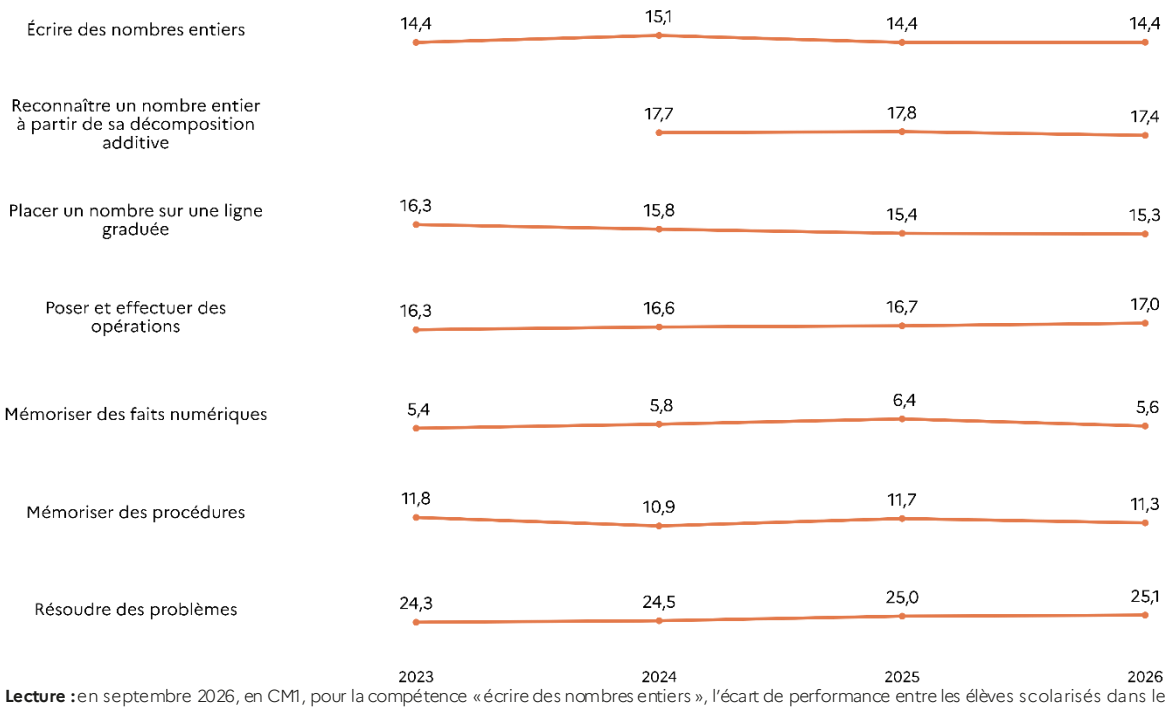
Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 11,1 points de pourcentage, contre 10,9 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 9,0 points de pourcentage, contre 8,6 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2023 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 14,4 points de pourcentage, le même qu'en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CM1 2025				Repères CM1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Lire à voix haute un texte	59,0	43,0	15,9	41	58,2	42,4	15,9	42
Comprendre un texte lu	69,1	51,5	17,6	45	68,1	50,4	17,6	44
Comprendre un texte entendu	80,4	62,5	17,9	52	80,2	62,0	18,2	52
Savoir trouver des synonymes	63,0	44,3	18,7	46	62,6	43,8	18,8	46
Savoir trouver des mots de la même famille	75,8	55,8	20,0	53	75,2	54,7	20,5	54
Écrire des mots dictés	61,3	51,3	9,9	29	59,2	49,4	9,8	28
Identifier les principaux constituants de la phrase	58,6	44,1	14,5	35	57,5	42,6	14,9	36
Différencier les principales classes de mots	63,5	50,8	12,7	32	62,5	49,8	12,7	32
Accorder au sein du groupe nominal	63,7	45,2	18,6	47	62,7	43,7	19,0	48
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	42,2	14,1	40	54,5	40,4	14,1	40
Mémoriser des temps de conjugaison	51,5	36,2	15,2	40	50,6	35,4	15,2	40
Écrire des nombres entiers	86,3	75,4	10,9	34	86,0	74,9	11,1	34
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	65,7	51,6	14,0	36	67,6	54,0	13,7	35
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,2	64,6	12,6	35	78,5	66,0	12,5	35
Poser et effectuer des opérations	53,5	40,3	13,2	36	52,6	38,7	13,9	38
Mémoriser des faits numériques	34,8	29,0	5,8	18	34,8	29,5	5,3	17
Mémoriser des procédures	46,9	37,0	9,9	27	46,0	36,3	9,7	27
Résoudre des problèmes	63,7	43,4	20,3	50	63,1	42,5	20,6	51

Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP est de 15,9 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 42/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 42 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CM1 2025				Repères CM1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Lire à voix haute un texte	59,0	46,2	12,8	33	58,2	45,4	12,9	33
Comprendre un texte lu	69,1	54,3	14,8	38	68,1	53,3	14,8	37
Comprendre un texte entendu	80,4	65,5	14,9	44	80,2	65,2	15,0	44
Savoir trouver des synonymes	63,0	47,1	15,8	39	62,6	46,5	16,1	39
Savoir trouver des mots de la même famille	75,8	59,4	16,4	44	75,2	58,4	16,8	45
Écrire des mots dictés	61,3	53,8	7,5	22	59,2	51,8	7,4	21
Identifier les principaux constituants de la phrase	58,6	46,5	12,1	29	57,5	45,0	12,5	29
Différencier les principales classes de mots	63,5	53,3	10,2	26	62,5	52,3	10,2	26
Accorder au sein du groupe nominal	63,7	48,2	15,6	39	62,7	46,8	15,9	40
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	44,9	11,4	32	54,5	43,0	11,5	32
Mémoriser des temps de conjugaison	51,5	38,9	12,6	32	50,6	37,9	12,7	33
Écrire des nombres entiers	86,3	77,7	8,6	27	86,0	77,0	9,0	28
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	65,7	54,1	11,6	29	67,6	56,4	11,2	29
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,2	66,4	10,8	30	78,5	67,9	10,7	30
Poser et effectuer des opérations	53,5	42,5	11,0	29	52,6	40,7	11,9	31
Mémoriser des faits numériques	34,8	29,3	5,5	16	34,8	29,7	5,0	15
Mémoriser des procédures	46,9	38,2	8,7	23	46,0	37,4	8,7	23
Résoudre des problèmes	63,7	46,4	17,2	42	63,1	45,4	17,7	44

Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est de 12,9 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 33/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 33 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CM1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CM1 2025				Repères CM1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Lire à voix haute un texte	59,0	38,1	20,8	55	58,2	37,8	20,5	55
Comprendre un texte lu	69,1	47,2	21,9	57	68,1	46,1	22,0	57
Comprendre un texte entendu	80,4	57,8	22,6	67	80,2	57,0	23,2	69
Savoir trouver des synonymes	63,0	39,8	23,2	58	62,6	39,6	23,0	58
Savoir trouver des mots de la même famille	75,8	50,2	25,6	70	75,2	49,0	26,3	72
Écrire des mots dictés	61,3	47,5	13,8	41	59,2	45,7	13,4	40
Identifier les principaux constituants de la phrase	58,6	40,3	18,3	46	57,5	38,9	18,6	47
Différencier les principales classes de mots	63,5	47,0	16,5	42	62,5	45,9	16,6	43
Accorder au sein du groupe nominal	63,7	40,5	23,2	61	62,7	39,0	23,8	62
Identifier la relation sujet - verbe	56,3	37,9	18,4	55	54,5	36,5	18,1	54
Mémoriser des temps de conjugaison	51,5	32,1	19,3	51	50,6	31,5	19,1	52
Écrire des nombres entiers	86,3	71,9	14,4	48	86,0	71,6	14,4	49
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	65,7	47,9	17,8	46	67,6	50,2	17,4	46
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,2	61,8	15,4	44	78,5	63,2	15,3	45
Poser et effectuer des opérations	53,5	36,8	16,7	49	52,6	35,6	17,0	50
Mémoriser des faits numériques	34,8	28,4	6,4	21	34,8	29,1	5,6	20
Mémoriser des procédures	46,9	35,2	11,7	33	46,0	34,8	11,3	32
Résoudre des problèmes	63,7	38,7	25,0	64	63,1	38,0	25,1	65

Lecture : en septembre 2026, en CM1, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ est de 20,5 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 55/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 55 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CM1

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation Repères, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM1 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 5 octobre 2026, 2 625 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 239 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire. 39,1 % de ces enseignants répondants n'enseignent qu'à des élèves de CM1, tandis que 60,9 % enseignent également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 485 et 754 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 239 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2025	2026
Participation totale	**2 981**	**2 625**
Enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire	1 321	1 239
Enseignants de classe de CM1	545	485
Enseignants de classe de CM1 et d'autre(s) niveau(x)	776	754

Lecture : à la date du 5 octobre 2026, 2 625 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 239 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2026, 94,7 % des enseignants de CM1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 96,0 % considèrent l'information explicite.

78,0 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance des documents proposés sur éduscol. Parmi eux, 92,4 % indiquent que ces documents correspondaient à leurs attentes.

51,4 % déclarent que l'infographie proposée leur a été utile dans la communication avec les parents.

71 % des enseignants déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces enseignants, 90,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et ceux pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 49,3 % et 45,3 %).

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	96,0	94,7
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	95,3	96,0
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	79,8	78,0
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	85,1	92,4
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	54,1	51,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	70,1	71,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	89,2	90,8
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	54,1	49,3
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	50,0	45,3

Lecture : en 2026, 94,7 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM1 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (respectivement 81,1 %, 71,8 % et 70,9 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 40,4 % et 42,5 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « très utile » ou « utile » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	76,0	81,1
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	60,1	65,1
La vidéo de présentation générale du dispositif	40,2	40,4
Le diaporama de présentation du dispositif	40,7	42,5
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	63,8	68,2
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	67,9	71,8
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	65,0	70,9

Lecture : en 2026, 81,1 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.2 Logistique

En 2026, 79,9 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 79,8 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

87,0 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 23,7 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

47,9 % des enseignants déclarent avoir, dans leur classe, des élèves ayant besoin d'un cahier adapté pour la passation de ces évaluations. Parmi eux, 49,0 % indiquent que ces élèves ont pu accéder à un cahier adapté.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	79,9	79,9
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,3	79,8
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	86,4	87,0
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	25,1	23,7
Selon vous, dans votre classe, y-a-t-il des élèves qui ont besoin d'utiliser un cahier adapté pour la passation de ces évaluations ?	44,6	47,9
Ces élèves ont-ils pu avoir accès à ces cahiers adaptés pour la passation de ces évaluations ?	53,7	49,0

Lecture : en 2026, 79,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères* CM1 2026.

En 2026, la part d'enseignants convaincus par la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 en français est comprise entre 84,2 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 92,5 % (« comprendre des textes entendus »). En mathématiques, elle est comprise entre 83,9 % (« mémoriser des faits numériques ») et 92,3 % (« écrire des nombres entiers »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des textes entendus	92,7	92,5
Comprendre un texte lu	92,3	92,4
Lire à voix haute un texte	88,2	88,8
Savoir trouver des synonymes	88,5	88,7
Savoir trouver des mots de la même famille	86,8	87,4
Écrire des mots dictés	89,6	88,1
Identifier les principaux constituants de la phrase	89,8	89,8
Différencier les principales classes de mots	89,8	90,2
Accorder au sein du groupe nominal	90,8	90,8
Identifier la relation sujet - verbe	90,0	90,4
Mémoriser des temps de conjugaison	84,8	84,2
Mathématiques	**Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)**	
	Septembre 2025	**Septembre 2026**
Écrire des nombres entiers	93,3	92,3
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	90,1	89,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	87,6	87,8
Résoudre des problèmes	88,6	88,9
Mémoriser des faits numériques	82,3	83,9
Mémoriser des procédures	83,6	84,8
Poser et effectuer des opérations	91,4	92,1

Lecture : en 2026, 92,5 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des textes entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2026, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. En 2026, 77,0 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 75,7 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Partie « Français » du guide	97,1	96,9
Partie « Mathématiques » du guide	97,5	97,0

Lecture : en 2026, 96,9 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Séquences de français	78,9	77,0
Séquences de mathématiques	74,6	75,7

Lecture : en 2026, 77,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 77,9 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 79,8 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accès au portail en termes de connexion et 85,3 % déclarent que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,3	77,9
Enseignants déclarant que l'accès au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	85,2	79,8
Efficience des didacticiels	84,2	85,3

Lecture : en 2026, 77,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

En 2026, 64,7 % des enseignants de CM1 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 69,6 % des répondants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du temps de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Entre 1 et 5 fois	59,9	64,7
Entre 6 et 10 fois	28,1	26,3
Plus de 10 fois	12,0	9,0
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants (en %)**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Moins de 10 minutes	9,7	9,2
Entre 11 et 20 minutes	59,4	60,4
Plus de 20 minutes	30,9	30,4

Lecture : en 2026, 64,7 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2026, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 78,8 % et 85,2 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 90,6 % des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	86,1	85,2
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	90,8	90,6
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	81,6	81,0
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	82,3	81,0
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	81,4	78,8

Lecture : en 2026, 85,2 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

18,5 % des enseignants de CM1 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 94,7 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	19,8	18,5
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	88,4	94,7

Lecture : en 2026, 18,5 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

5.2.7 Bilan

En 2026, 74,4 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

90,1 % des enseignants de CM1 estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 69,0 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	74,7	74,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	66,8	69,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	89,4	90,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	69,7	69,6

Lecture : en 2026, 74,4 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

En 2026, la grande majorité des enseignants de CM1 interrogés indiquent avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, pour organiser les APC, et lors de réunions avec le réseau d'aide (respectivement 81,1 %, 71,6 % et 72,7 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (52,4 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (47,0 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	71,7	71,6
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	81,3	81,1
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	71,0	72,7
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	49,1	52,4
Les résultats sont utilisés en réunion de cycle.	66,3	69,0
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	66,1	69,1
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	46,1	47,0

Lecture : en 2026, 71,6 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations Repères a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation Repères de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 19 octobre 2026, 4 378 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 2 922 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 66,7 % des directeurs d'école participants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 2 922 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 86,9 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 91,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 67,4 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 58,5 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,5	91,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85,5	86,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91,6	91,8
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,1	67,4
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	60,1	58,5

Lecture : en 2026, 91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, DEPP, évaluations Repères.

Concernant la logistique, 72,5 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 76,0 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

39,8 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 98,3 % des directeurs déclarent que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 5,6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 3,8 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	40,4	39,8
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,9	98,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,3	5,6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,3	3,8
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	71,7	72,5
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,5	76,0

Lecture : en 2026, 39,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, DEPP, évaluations Repères.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2026, 71,3 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Trois directeurs sur quatre indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 79,5 % et 73,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (46,2 %). 6,2 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 84,7 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	92,2	71,3
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	88,6	79,5
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	80,1	73,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	51,0	46,2
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ?	6,7	6,2
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? *	92,0	84,7

Lecture : en 2026, 71,3 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2026, 98,5 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (50,8 % souvent, 38,2 % parfois et 9,4 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	98,4	98,5

Lecture : en 2026, 98,5 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, 75,6 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,9 % dans le but d'organiser les APC et 69,4 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (26,4 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Organiser les APC (activités pédagogiques complémentaires)	71,5	71,9
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	50,5	51,7
Favoriser le travail avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	61,6	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	74,1	75,6
Élaborer les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)	57,1	57,7
Identifier des besoins spécifiques	71,0	69,4
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34,9	31,5
Élaborer le projet d'école	56,9	59,6
Cibler une problématique en formation de proximité	17,7	26,4
Communiquer avec les parents sur une évaluation diagnostique partagée	62,7	59,2

Lecture : en 2026, 71,9 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 86,4 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs d'école sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative **de l'équipe de l'école.**	87,7	88,8
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative **de l'équipe de circonscription.**	85,7	86,4

Lecture : en 2026, 88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

6.2.4 Bilan

61,3 % des directeurs d'école estiment que la passation des évaluations Repères à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et 76,2 % des directeurs affirment que cette passation à tous les niveaux est intéressante.

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	66,8	61,3
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	79,4	76,2

Lecture : en 2026, 61,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que la passation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 12 octobre 2026, 816 IEN ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 332 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 332 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2026, 95,7 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 94,9 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page éduscol où se trouvent ces documents.

TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	96,5	95,7
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, …) ? *	96,7	94,9

Lecture : en 2026, 95,7 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

88,4 % des inspecteurs ayant répondu déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés. Le cahier adapté standard est le plus fréquemment commandé par les enseignants, suivi des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants, puis de ceux destinés aux élèves sourds et malentendants (respectivement 99,3 %, 35,2 % et 23,1 %).

73,4 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 79,9 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,3	88,4
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	100,0	99,3
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	35,7	35,2
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	23,1	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	70,6	73,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	55,4	79,9

Lecture : en 2026, 88,4 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, au début du CM1, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 96,6 % à 100,0 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, l'exercice « écrire des mots dictés » recueille 100,0 % d'approbation parmi les IEN répondants. En mathématiques, les exercices « écrire des nombres entiers » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » obtiennent également 100,0 % d'approbation.

TABLEAU 36 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des textes entendus	91,1	99,3
Comprendre un texte lu	92,2	99,3
Lire à voix haute un texte	94,9	97,4
Savoir trouver des synonymes	94,8	99,0
Savoir trouver des mots de la même famille	93,6	98,4
Écrire des mots dictés	93,6	100,0
Identifier les principaux constituants de la phrase	94,9	99,0
Différencier les principales classes de mots	96,1	98,7
Accorder au sein du groupe nominal	94,8	99,6
Identifier la relation sujet - verbe	93,6	98,7
Mémoriser des temps de conjugaison	96,0	97,6
Mathématiques	**Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Écrire des nombres entiers	96,2	100,0
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	96,1	100,0
Placer un nombre sur une ligne graduée	88,4	98,9
Résoudre des problèmes	93,6	98,3
Mémoriser des faits numériques	93,5	96,6
Mémoriser des procédures	94,9	98,0
Poser et effectuer des opérations	94,9	98,3

Lecture : en 2026, 99,3 % des IEN répondants indiquent que l'exercice « comprendre des textes entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des *Repères* CM1. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « lire à voix haute un texte » et « mémoriser des temps de conjugaison » (respectivement 2,6 % et 2,4 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser.

En mathématiques, ce sont les exercices « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 3,4 % et 2,0 %). Elles portent également sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser.

TABLEAU 37 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM1 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des textes entendus EXERCICES 7 et 21	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte lu EXERCICE 1	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 29	2,6	Autre : le classement ne reflète pas toujours le niveau réel des élèves, notamment lorsque le texte n'est pas lu intégralement.
Savoir trouver des synonymes EXERCICES 25 et 26	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Savoir trouver des mots de la même famille EXERCICES 27 et 28	1,6	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots dictés EXERCICE 8	0,0	/
Identifier les principaux constituants de la phrase EXERCICES 23 et 24	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 22	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Accorder au sein du groupe nominal EXERCICES 11 et 12	0,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Identifier la relation sujet – verbe EXERCICES 9 et 10	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICES 13 et 14	2,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 0,7 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur les exercices « comprendre des textes entendus ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM1 et raisons les plus fréquentes

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM1 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Écrire des nombres entiers EXERCICE 15	0,0	/
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive EXERCICE 18	0,0	/
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICES 3 et 17	1,0	Formulation de la consigne
Résoudre des problèmes EXERCICES 2 et 16	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 6	3,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des procédures EXERCICE 20	2,0	Durée de réalisation de l'exercice
Poser et effectuer des opérations EXERCICES 4, 5 et 19	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 1,0 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « placer un nombre sur une ligne graduée ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2026, 73,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire.

TABLEAU 39 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	89,0	73,0

Lecture : en 2026, 73,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

Neuf inspecteurs répondants sur dix déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (91,6 %).

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	84,1	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des IEN répondants trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel, les cahiers et guides en version PDF et le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (respectivement 42,2 %, 16,3 % et 12,3 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, ainsi que le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 41 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN*	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	26,2	16,3
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	**	0,9
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,5	1,8
Le diaporama de présentation du dispositif	3,6	3,0
Le guide des scores	17,9	8,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,6	0,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	3,6	0,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	11,9	6,0
EvalAide (CSEN)	3,6	2,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,3	4,5
Les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel***		42,2
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution***		12,3

Lecture : en 2026, 16,3 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF » ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025 ; *** ressources ajoutées au questionnaire IEN en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées (93,4 %).

TABLEAU 42 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cycle 1 - cycle 2	85,8	93,4
Cycle 2 - cycle 3	88,3	92,5
Cycles 1 - 2 - 3	82,7	88,6
Liaison école/collège	85,5	92,0

Lecture : en 2026, 93,4 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, 96,2 % des IEN répondants ont utilisé Archipel pour consulter les résultats aux évaluations. Parmi eux, 97,7 % déclarent avoir consulté la restitution synthétique des résultats de leur circonscription sur Archipel, et 99,0 % d'entre eux la jugent intéressante.

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	89,3	96,2
Si oui, consultez-vous la restitution synthétique des résultats de votre circonscription sur Archipel ?*	*	97,7
Si oui, la trouvez-vous intéressante ?*	*	99,0

Lecture : en 2026, 96,2 % des IEN répondants se rendent sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations.
Note : * question ajoutée en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.5 Bilan

En 2026, 96,1 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 98,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 95,7 et 96,9 %). Enfin, 78,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93,5	96,1
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96,7	98,8
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	79,1	78,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	93,7	95,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	97,8	96,9

Lecture : en 2026, 96,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, les compétences pour lesquelles, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leurs pratiques sont la lecture à voix haute, la compréhension orale et l'écriture de syllabes/mots (respectivement 36,8 %, 11,1 % et 6,7 %).

TABLEAU 45 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	36,8
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases, des textes lus par l'enseignant(e))	11,1
Lecture (lire des textes seul(e))	1,9
Vocabulaire (savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille)	1,3
Écriture de syllabes/mots	6,7
Grammaire (identifier les principaux constituants de la phrase)	0,6
Grammaire (différencier les principales classes de mots)	**
Orthographe grammaticale (accorder au sein du groupe nominal)	**
Orthographe grammaticale (accorder le sujet et le verbe / mémoriser des temps de conjugaison)	0,3
Calcul posé	**
Reconnaissance et écriture des nombres	**
Résolution de problèmes	5,1
Ligne graduée	5,4
Mémoriser des faits numériques	6,0
Mémoriser des procédures	0,3
Reconnaissance d'un nombre entier à partir de sa décomposition additive	**

Lecture : en 2026, 36,8 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** ce champ ne figure pas parmi ceux pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, 2025, "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 25-32, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-32

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en français", *Note d'Information*, n° 26-18, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-18

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., DEPP-B5, 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en mathématiques", *Note d'Information*, n° 26-19, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-19

Le Breton S., Mellet C., Bourgeois C., Cannes F., Conceicao P., Desclaux J., Eteve Y., Evrard L., Gallon D., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Robaut M., Rojas Rubio L., Vezon, Persem E., "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 26-32, DEPP, https://doi.org/10.48464/ni-26-32.

↘ ANNEXE I

L'objectif de ce tableau est d'illustrer l'incidence de l'absence de l'académie de Toulouse sur les résultats nationaux de 2026 présentés dans ce rapport.

En 2025, les résultats calculés sur le champ complet sont systématiquement supérieurs à ceux obtenus après exclusion de l'académie de Toulouse, aussi bien en français qu'en mathématiques. Selon la compétence considérée, les écarts observés sont inférieurs ou égaux à 0,2 point de pourcentage.

Cette comparaison suggère que l'absence de l'académie de Toulouse pourrait entraîner une légère sous-estimation des résultats nationaux de 2026 ne dépassant pas 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants pour les compétences comparables en début de CM1, en 2025 (avec et sans l'académie de Toulouse) et en 2026

	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de TOULOUSE		
Compétences	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de %)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de %)
Lire à voix haute un texte	57,7	56,9	-0,8	57,6	56,9	-0,7
Comprendre un texte lu	67,3	66,1	-1,2	67,1	66,1	-1,0
Comprendre un texte entendu	78,4	78,0	-0,4	78,3	78,0	-0,3
Savoir trouver des synonymes	61,0	60,5	-0,5	60,8	60,5	-0,3
Savoir trouver des mots de la même famille	73,6	72,8	-0,8	73,5	72,8	-0,7
Écrire des mots dictés	60,7	58,6	-2,1	60,7	58,6	-2,1
Identifier les principaux constituants de la phrase	57,0	55,8	-1,2	56,8	55,8	-1,0
Différencier les principales classes de mots	62,8	61,7	-1,1	62,6	61,7	-0,9
Accorder au sein du groupe nominal	61,7	60,5	-1,2	61,5	60,5	-1,0
Identifier la relation sujet – verbe	55,2	53,3	-1,9	55,1	53,3	-1,8
Mémoriser des temps de conjugaison	50,3	49,3	-1,0	50,2	49,3	-0,9
Écrire des nombres entiers	84,9	84,5	-0,4	84,8	84,4	-0,4
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	63,8	65,6	1,8	63,6	65,5	1,9

Compétences	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de TOULOUSE		
	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de %)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de %)
Placer un nombre sur une ligne graduée	75,8	77,0	1,2	75,7	77,0	1,3
Poser et effectuer des opérations	52,1	51,1	-1,0	52,0	51,1	-0,9
Mémoriser des faits numériques	34,3	34,4	0,1	34,3	34,4	0,1
Mémoriser des procédures	45,6	44,8	-0,8	45,5	44,8	-0,7
Résoudre des problèmes	61,1	60,4	-0,7	61,0	60,4	-0,6

Lecture : en septembre 2026, 56,9 % des élèves de CM1 ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « lire à voix haute un texte », soit 0,8 point de moins que l'ensemble des élèves de CM1 participants en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,2 % en 2026 (champ complet) ; en raison des arrondis, les évolutions 2025-2026 peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM1.

↘ ANNEXE II

Tableau de correspondance des libellés des compétences entre 2025 et 2026

Discipline	Libellé 2025 et années antérieures	Libellé 2026
Français	Lire à voix haute un texte	Lire à voix haute un texte
Français	Comprendre un texte lu seul(e)	Comprendre un texte lu
Français	Comprendre des textes à l'oral	Comprendre un texte entendu
Français	Savoir trouver des synonymes	Savoir trouver des synonymes
Français	Savoir trouver des mots de la même famille	Savoir trouver des mots de la même famille
Français	Écrire des mots	Écrire des mots dictés
Français	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	Identifier les principaux constituants de la phrase
Français	Différencier les principales classes de mots	Différencier les principales classes de mots
Français	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Accorder au sein du groupe nominal
Français	Identifier la relation sujet - verbe	Identifier la relation sujet - verbe
Français	Mémoriser des temps de conjugaison	Mémoriser des temps de conjugaison
Mathématiques	Écrire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers
Mathématiques	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive
Mathématiques	Placer un nombre sur une ligne graduée	Placer un nombre sur une ligne graduée
Mathématiques	Poser et calculer	Poser et effectuer des opérations
Mathématiques	Mémoriser des faits numériques	Mémoriser des faits numériques
Mathématiques	Mémoriser des procédures	Mémoriser des procédures
Mathématiques	Résoudre des problèmes	Résoudre des problèmes

Lecture : la compétence « comprendre un texte lu » en 2026 correspond à la compétence « comprendre un texte lu seul(e) » en 2025.

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)